



Prévenir la Maltraitance et développer la Bienveillance

Durée :

30 heures sur 5 jours.

9h00-12h00 / 14h00-17h00

Public concerné

Cette formation s'adresse aux intervenants (es) à domicile (auxiliaire de vie, aide-soignante, aidants familiaux).

Objectif

- Identifier les causes institutionnelles et affectives de la Maltraitance.
- Définir et identifier ce qu'est la Maltraitance : La définition de l'HAS.
- Définir sa part d'action préventive et curative face à la Maltraitance.
- Clarifier les concepts et les enjeux liés à la bienveillance.
- Proposer des axes d'amélioration pour développer une dynamique de bienveillance

Prérequis :

Personnel d'intervention ayant déjà effectué des prestations à domicile.

Résultats de nos stagiaires :

Taux de satisfaction : 99,9%

Programme

Partie 1 : Repérer la Maltraitance

Il s'agit, ici de distinguer les premiers signes qui pourraient révéler un comportement lié à de la maltraitance.

"Proches ou Professionnels, nous sommes tous potentiellement maltraitants."

"La Maltraitance commence ou finit l'écoute de l'autre..."

1. Niveau juridique

- La responsabilité des personnels
- L'obligation de signalement :
 - la responsabilité civile : l'obligation de porter assistance à une personne en danger,
 - les sanctions pénales en cas de non-respect de cette obligation,
 - la protection des personnes devant faire face à des accusations sans fondement.

2. Concepts et différentes formes de maltraitance

- a) Les atteintes corporelles
- b) Les agressions verbales
- c) Les Abus matériels et financiers
- d) Les Abus d'autorité et de pouvoir
- e) Les violences psychologiques et morales
- f) Les négligences concernant la vie quotidienne

2. Les facteurs de risque de maltraitance

- a) Les facteurs de risque : usure professionnelle, crise personnelle, manque de connaissances.
- b) Les comportements et attitudes non-bientraitants.

Partie 2 : la volonté et les différentes propositions

2. Une réalité

- a) La volonté nationale.
- b) L'exigence de la certification.
- c) Les recommandations de l'ANESM

2. Evaluer et anticiper les risques de maltraitance des personnes âgées

- a) Répertorier les situations à risque
- b) Préparer l'élaboration d'une grille d'évaluation
- c) Mettre en place des outils de prévention du risque de maltraitance

Partie 3 : La bientraitance

1. Les recommandations de l'HAS

- a) Définition de la bientraitance
- b) Les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS : le respect de l'utilisateur et de ses droits dans un cadre stable, favorisant la prise de recul.
- c) Les applications concrètes
- d) Développer un comportement positif vis-à-vis des usagers pour pérenniser une relation de bientraitance

2. Quels sont les différents réflexes techniques à mettre en pratique ?

- a) Mettre à jour les actions nécessaires à la pérennisation de la bienveillance et de la «Bientraitance»
- b) Intégrer la démarche dans les écrits professionnels et dans les différents projets
- c) Renforcer et développer la participation des usagers
- d) Poser les bases d'une charte intégrant les repères essentiels favorisant la « Bientraitance » et déclinant les bonnes pratiques en la matière

Tarifs HT

1750€/STAGIAIRE

Infos complémentaires

Mode d'organisation pédagogique :

- Domaine : Activités de services à la personne
- Présentiel en inter-entreprise ou intra
- Formation continue
- Validation : Attestation de formation
- Lieu : Centre de Formation - 6 rue du Pont Moreau 57000 Metz ou dans vos locaux ;

Evaluer :

- Mise en situation, travaux de groupes.
- Evaluation sous forme de QCM et questions ouvertes

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques sous forme d'exposés, de travaux de groupe, de mise en situation
- Echanges et analyse à partir des pratiques et du vécu des stagiaires.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Documentation et supports de cours
- salle équipée d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Matériel : lit médicalisé, chaise percée, lève personne etc...

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

- **Suivi de l'exécution :** Feuilles de présences signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation de présence individuelle.
- **Appréciation des résultats :** questionnaire ou jeu d'évaluation à chaque fin de module et questionnaire de satisfaction en fin de formation. Bilan de fin de formation adressé au client si demandé.
- **Evaluation sommative.**
- **Attestation de fin de formation et de compétences.**

Formateur, Coordinateur

Formateur : Infirmière

Coordinateur : Alexandra MATZ, DESS Marketing, Expérience de 15 ans gestionnaire de société d'aide à la personne, responsable de la formation, expérience dans le domaine de la formation de 20 ans.

Modalités et délais d'accès :

- Prise de contact avec le coordonnateur
- Référent pédagogique : contactreferent@laparc.org
- Etablissement d'une convention
- Inscription sur l'action concernée
- Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation : 2 semaines
- L'accès à notre site, Les possibilités de restauration et d'hébergement :
[LAPARC - Infos légales](#)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

- Nos locaux sont accessibles et conformes pour l'accueil de personnes à mobilité réduite
- Pour toute demande pour personne en situation de handicap : contactpsh@laparc.org

Contact :

☎ : 03.87.20.96.08

✉ : www.laparc.org